



# Flash saisonnier – Eté 2024

## AGENCE D'INTERIM

Pour faire face à l'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou tout simplement pour organiser le remplacement des agents (titulaires ou contractuels) absents pour leurs congés annuels, les collectivités ont la possibilité d'avoir recours à l'agence d'intérim du centre de gestion du Doubs.

En raison de l'augmentation des demandes en cette période de congés annuels, le traitement des mises à disposition adressées au service peut être plus long...

Pour un traitement efficace des demandes de mise à disposition, une solution : l'anticipation !

Afin de garantir aux collectivités un service de qualité et aux agents mis à disposition une prise de fonction efficace, nous vous remercions par avance de transmettre les demandes de mise à disposition pour les mois de Juillet et Août 2024 pour les dates suivantes :

### CONTRAT DE JUILLET 2024

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION A  
TRANSMETTRE AVANT LE  
9 JUILLET 2024

### CONTRAT D'AOUT 2024

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION A  
TRANSMETTRE AVANT LE  
7 AOUT 2024

**5 bonnes raisons d'anticiper, si possible, l'envoi des demandes de mise à disposition à l'agence d'intérim :**

- Assurer la continuité des services de la collectivité pendant la période de congés annuels ;
- Avoir le choix entre plusieurs candidatures fournies par l'agence d'intérim;
- Permettre un paiement des agents mis à disposition dans de bonnes conditions ;
- Accueillir sereinement l'agent intérimaire au sein de la collectivité pour une prise de fonction efficace ;
- Permettre une meilleure gestion des autres demandes de mise à disposition en cas d'imprévu (congés maladie...).



## LE RECRUTEMENT INTERIMAIRE : UN SERVICE DU CDG25, UNE PROCEDURE A SUIVRE....

**1. RECENSER LES BESOINS DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE RECRUTEMENT INTERIMAIRE**

Description de cette étape et, éventuellement, liste à puce des tâches à réaliser et/ou de documents....

**2. DEFINIR LA MISSION INTERIMAIRE A ASSURER (ACTIVITES, COMPETENCES, FORMATION REQUISE, HORAIRES...)****3. TROUVER UN AGENT POUR ASSURER LA MISSION INTERIMAIRE**

Vous avez trouvé un agent ou vous recherchez du personnel



Compléter votre demande sur l'application net remplacement  
([nos services en ligne](#) ; interim territorial)

SI VOUS N'AVEZ PAS D'IDENTIFIANT, TRANSMETTEZ NOUS UNE DEMANDE D'ACCES A : [interim@cdg25.org](mailto:interim@cdg25.org)

 VOS DOCUMENTS

[LE GUIDE EMPLOYEUR \(MODE D'EMPLOI NET REMPLACEMENT\)](#)

[LA LISTE DES PIECES A TRANSMETTRE](#)

 VOS CONTACTS

[interim@cdg25.org](mailto:interim@cdg25.org)

Téléphone : 03 81 99 36 36

[Visionnez le webinaire qui présente notre agence d'intérim](#)